

La Côte

M. Sécurité du Paléo: «Envisager le pire, c'est mon job toute l'année»

Nyon

Responsable de la quiétude des festivaliers de l'Asse, Pascal Viot vivra en juillet une édition «post-attentats» forcément particulière

L'homme est d'un calme absolu. On le croirait sorti tout juste d'une séance de méditation zen. Et pourtant c'est sur ses épaules que repose la sécurité des presque 250 000 personnes qui se presseront cet été sur l'Asse. A l'heure où la billetterie du Paléo affiche «complet» et où nombre d'organisateur suent devant une menace d'attentat aussi crainte que présumée, Pascal Viot, responsable sécurité du Paléo, semble respirer la sérénité.

Avril a dévoilé ses premiers chaleurs lorsque nous le rencontrons dans les bureaux du festival. L'idée: sonder le bonhomme, voir comment et où il va alors que jamais la pression sécuritaire n'aura été aussi forte pour les grands raouts populaires (*lire ci-dessous*). Mais la menace, le risque, Pascal Viot n'a jamais cessé de s'y préparer. Titulaire d'un doctorat de l'EPFL en architecture et science de la ville, chargé de cours en sociologie urbaine et auteur d'une thèse sur le «Territoire sécurisé des grandes manifestations contemporaines», il est une référence européenne en matière de sécurité et de gestion des foules. Envisager les pires scénarios, «c'est mon job toute l'année». Il n'empêche que tout s'est corsé avec les attentats de Paris, le 13 novembre dernier.

«Tout a changé»

«Deux mois plus tôt, on s'était réuni à Hambourg avec les membres du Yourope Event Safety Group. On a parlé du terrorisme, qui a toujours fait partie de l'inventaire des risques. Mais, moi comme d'autres, on ne se sentait pas vraiment concerné.» Et puis les kalachnikovs ont arrosé des jeunes sur des terrasses et dans une salle de concert. «Alors, tout a changé. Le risque est passé de rationnellement sous-estimé à potentiellement surestimé par l'émotion suscitée.»

Pas question pour autant de sacrifier les principes fondamentaux de l'organisation nyonnaise: on réfléchit - parfois longtemp - puis on agit, «s'il y a lieu d'agir. Mon travail, c'est d'anticiper, d'analyser et d'être le moins possible dans la réaction», explique Pascal Viot. Autrement dit, on ne connaît pas (encore) les mesures pour cette édition «post-at-



Le plus grand danger étant de céder aux solutions toutes faites, Pascal Viot prend le temps de la réflexion. PHILIPPE MAEDER

tentats». «Mais il y en aura, communiquées uniquement si elles impactent directement les festivaliers. Il y a une attente, pas seulement médiatique, sur ces questions. Des festivaliers nous demandent des précisions. Des collaborateurs bénévoles aussi.»

Fouiller ou ne pas fouiller

Le staff sécurité, justement, c'est plus d'un millier de gilets jaunes qui gardent les accès, patrouillent sur les sites, dialoguent avec les festivaliers. Et les fouilles? «Cela fait partie des questions récurrentes.» Sans formellement la rejeter, le patron de la sécu semble sceptique sur cette solution. «Elle pourrait poser plus de problèmes qu'elle n'en résoudrait. Actuellement, on entre sur le site en une quinzaine de minutes au maximum. En fouillant, on créera de nouvelles zones d'attroupement, notamment à l'entrée. Ce qui n'est évidemment pas souhaitable en termes de sécurité.» Et puis, si l'on fouille parce que l'on craint de trouver des armes ou des explosifs, peut-on vraiment confier cette charge à des bénévoles? «Certainement pas! Il faudrait faire appel à des sociétés

spécialisées, avec des agents spécialement entraînés.» L'hypothèse d'un renforcement des contrôles d'accès n'est toutefois pas exclue. «Différentes variantes sont à l'étude avec la police et les autorités.»

Alors Pascal Viot et son équipe affinent. «Chaque fois qu'une probabilité devient une réalité - orage à la fête de gym à Biemme, tempête au Pukkelpop en Belgique... -, nous précisons nos procédures. C'est aussi valable pour les attentats.» Mettre les théories à l'épreuve de la réalité, c'est justement tout l'intérêt de l'Euro à venir, pour Pascal Viot. «C'est pour nous un laboratoire à l'échelle 1:1. On pourra vraiment mesurer l'impact de mesures que l'on pourrait prendre.» Le conditionnel encore. «Parce qu'il n'y a pas de standards dans les risques. On est dans l'adaptation permanente.» Une adaptation à une réalité posée, pas aux discours tonitruants. «Je me méfie autant de la fatalité que de la poudre aux yeux. Si on écoute les «y-a-qu'», on arrive à une frénésie de mesures pas vraiment réfléchies qui génèrent de nouveaux risques.»

Gilles Biéler

Fête de lutte: exercice grandeur nature

● Avec 270 000 spectateurs attendus sur un week-end en août à Payerne, la Fête fédérale de lutte Estavayer2016 sera l'événement populaire numéro un du pays cette année. Le risque terroriste?

«Un événement avec une telle visibilité impose de toute façon des mesures particulières et conséquentes, indique un spécialiste de la sécurité proche de l'organisation. Le risque terroriste fait partie des scénarios, au même titre

que la chute d'un avion sur l'arène. Tout est possible. Après, c'est une question de probabilités. Les attentats de Paris et de Bruxelles ont démontré que le risque était moins éloigné que lors du 11 septembre, mais la Suisse n'est apparemment pas une cible.» Le silence est bien gardé sur les moyens prévus. On sait juste qu'il s'agira «d'un déploiement exceptionnel de l'armée et de la police», selon une source. **C.A.**

Sport

Morges Bouge revient en mai

Avis aux sportifs: la 9e édition de Morges Bouge investira le site de Beausobre lundi 2 mai prochain. Cinq parcours de marche ou de course seront proposés à partir de 17 h (8 km, 5 km, 3 km pour les adultes, 2 km pour les enfants et 2 km pour les personnes à mobilité réduite). De nombreuses animations et démonstrations auront lieu sur place dès 16 h (châteaux gonflables, clown gonfleur de ballons, maquillage pour enfants ou encore balade à dos d'âne). La manifestation est gratuite. Infos: morges.ch/morgesbouge. **N.R.**

Morges

Convention de travail des MBC

La direction des Transports publics de la région Morges-Bière-Cossonay (MBC) et le Syndicat du personnel des transports (SEV) ont signé début mars le renouvellement de la convention collective de travail, rapporte le *Journal de Morges*. Deux changements sont à signaler dans ce nouveau document: l'annualisation du temps de travail à 2050 heures ainsi que le relèvement des plafonds salariaux. Il s'agit de la première CCT signée par François Gatabin, directeur des MBC depuis l'automne 2014. **N.R.**

Préverenges

Construction d'un parking

La Municipalité de Préverenges sollicite une enveloppe de 345 000 francs pour la création d'un parking de 38 places au Bief. Pour rappel, en 2013, un premier projet avait été rejeté par le Conseil communal en raison de son coût. La Municipalité avait par la suite remis l'ouvrage sur le métier et esquissé un projet plus sobre. A noter que ces nouveaux plans prévoient de maintenir le parking situé au chemin des Tuillères (26 places, dont quatre seront destinées aux deux-roues). Le Conseil se prononcera en juin. **N.R.**

Nord vaudois - Broye



Repris en 2011 par le groupe romand BOAS, l'ancien bijou de l'hôtellerie suisse devrait retrouver son éclat d'antan grâce à une rénovation complète. JEAN-PAUL GUINARD

Le Grand Hôtel veut retrouver son lustre

A Sainte-Croix, le fleuron historique des Rasses va être entièrement restauré par le groupe BOAS

Erwan Le Bec

Un réceptionniste en livrée, des fauteuils Art déco, un lustre scintillant, des balustrades en fer forgé. Vous n'êtes pas en plein début de siècle, mais bien dans le Grand Hôtel des Rasses, près de Sainte-Croix. Du moins tel que le groupe hôtelier BOAS entend le rénover pour 2017.

Un prêt de 2,3 millions de francs a été validé il y a dix jours par la PPE qui possède en partie cet ancien joyau de l'hôtellerie suisse. Le groupe romand complètera à hauteur de 700 000 fr, pour financer le projet de rénovation, estimé à 3 millions. «Jusqu'à présent, l'hôtel a toujours été bricolé, explique le directeur du groupe, Bernard Russi. C'est

la première fois qu'il y a un concept complet de rénovation. Nous voulons lui redonner son authenticité, sa cohérence historique et son lustre.»

Exit donc les sols en linoléum et les fenêtres surannées. Et surtout le mot «vieillot», qui revient régulièrement dans les commentaires des clients sur le site TripAdvisor. Le but est de retrouver les ambiances des heures de gloire du Grand Hôtel: soit les années 1910, 1940, voire 1960.

Relique touristique

L'histoire du lieu remonte à 1898, quand l'épicier et pionnier de l'hôtellerie Edouard Baierlé fonde ce qui restera l'un des rares établissements jurassiens de la Belle Epoque à avoir tenu le coup jusqu'à nos jours. Ce palace posé au pied des pistes a toutefois connu son lot de vicissitudes. Le jardin d'hiver a été sacrifié pour faire place à une piscine. Une disquette que avait même été aménagée dans le bâtiment. La crise de 1970 entraîne une fermeture temporaire. Faillite, repreneurs successifs. L'établissement mettra du temps à remonter la pente. En

restaurants. On espère même reprendre les rideaux d'origine.

«Nous avons remis la main sur un menu des années 1950, s'enthousiasme le directeur actuel, Patrice Bez. Ça nous a donné l'idée de remettre l'ancien vivre à truites. Il faut rendre à cet hôtel

un style unique. C'est ce que cherchent les gens.» Une quinzaine de chambres sur les 44 que compte l'hôtel (il s'enorgueillissait en 1913 d'en avoir plus d'une centaine avec l'eau courante) doivent être rénovées. «Ce bâtiment conserve des ensembles très rares qui méritent d'être mis en valeur», détaille Evelyn Lütli-Graf, directrice de la Fondation des Archives hôtelières suisses, chargée d'accompagner le projet. «Entouré de meubles néo-Renaissance, la cheminée en bois a par exemple été sculptée par le décorateur Constant Vez. On lui doit l'intérieur de bateaux de la CGN.»

● Beaucoup d'hôtels célèbres doivent leur réputation à leur clientèle. En plus de sa vue imprenable sur le Plateau et les Alpes, le Grand Hôtel des Rasses est rapidement connu dès 1898 comme point de chute de la bourgeoisie suisse et européenne. «On venait d'Angleterre, de France, d'Allemagne, d'Amérique, voire de Russie et d'Egypte», raconte Jean-Claude Pignat, journaliste de Sainte-Croix et auteur de deux ouvrages sur ce fleuron hôtelier de l'arc jurassien. Sur le livre d'or, on retrouve ainsi des familles venues s'installer pour

plusieurs semaines, avec gouvernantes, enfants et bagages. Elles y côtoient des poètes, des artistes (plus tard, en 1956, Charles Aznavour y donnera un concert) et des industriels. Sir Austen Chamberlain, ministre anglais des Affaires étrangères et Nobel de la paix, y séjournera dans l'entre-deux-guerres. Il était connu pour fréquenter l'hôtel vaudois entre deux sessions de la Société des Nations. On y montait alors pour les sports d'hiver, mais aussi pour se refaire une santé grâce aux vertus du grand air et des forêts de sapins.

Concise sauve sa place des fêtes

Tribunal fédéral Les opposants à la construction d'une cantine provisoire ont été déboutés par la justice

Jazz en Vacances, l'Abbaye et les manifestations du ter Août pourront bien se dérouler comme à l'accoutumée, du côté de Concise. C'est-à-dire sous une cantine amovible qui transforme pendant quelques jours, à la belle saison, une aire de verdure en place de fête. Un doute sérieux a plané sur le lieu d'organisation de ces fêtes, puisque des propriétaires voisins, estimant

que le plan d'affectation empêche l'installation d'une telle construction à cet endroit, avaient saisi la justice l'automne dernier. Deboutés par la Cour administrative du Tribunal cantonal, ils ont ensuite saisi le Tribunal fédéral (TF). Sans succès, puisque celui-ci vient de classer l'affaire, rejettant le recours.

Pour la syndique, Carole Zadora, qui confirme une information parue dans *La Région*, l'heure est au soulagement: «Le temps nous a paru long jusqu'à cette décision. Même si nous étions plutôt confiants, on n'avait aucune certitude. Et il serait faux de dire que nous ne

Riviera - Chablais

Aigle et sa région pourraient être «capitale mondiale» du vin en 2018

Dégustations

La Ville et la région vont faire acte de candidature pour accueillir le fameux Concours mondial de Bruxelles dans deux ans

Capitale mondiale du cyclisme, Aigle entend aussi être celle du vin, tout du moins pour le millésime 2018. La Municipalité du chef-lieu, sur proposition de son syndic, Frédéric Borloz, a décidé récemment d'approcher les organisateurs du Concours mondial de Bruxelles. Le but étant d'organiser en terre chablaisienne vaudoise l'édition 2018 de cette prestigieuse compétition vitivinicole, itinérante en Europe. «Nous avons officiellement fait acte de candidature à la candidature. Nous avons reçu le cahier des charges complet», indique l'édile, par ailleurs porté récemment à la présidence de la Fédération suisse des vigneron (*24 heures de mercredi*). Rappelez que Frédéric Borloz conduit aussi l'Association pour la promotion du chasselas. Fondée en 2010, elle organise le Mondial du cépage.

«Nous avons toujours mis en avant Aigle et la région sur un plan sportif, principalement via le cyclisme; mais encore par la reconnaissance et la promotion de nos vigneron et des vins qu'ils produisent», plaide le syndic et conseiller national. «Si nous souhaitons organiser ce concours prestigieux, c'est aussi pour mettre en valeur le métier et les produits de la viticulture de toute la Suisse. Sachant par ailleurs que le Mondial de Bruxelles n'a jamais été organisé dans notre pays.»

Patrimoine régional

Accompagné notamment par Pierre-Alain Morard, directeur de l'Association touristique Aigle-Leyzin-Col des Mosses, le syndic d'Aigle se rendra cette semaine à Plovidiv (Bulgarie) pour prendre des contacts lors de la 23e édition du Concours mondial de Bruxelles. «Nous allons présenter notre dossier et évaluer avec l'organisation quels sont les besoins réels en termes de logistique. Nous entendons mettre en avant les richesses de notre patrimoine régional: du Léman aux vignes, des vignes à la montagne», précise le professionnel du tourisme. Et Pierre-Alain Morard de poursuivre: «Organiser ce concours serait une belle opportunité pour la région en termes de visibilité et d'hébergement, ne serait-ce que parce qu'il se déroule un peu après la saison hivernale.»

● C'est le nombre d'hôtels détenus par BOAS. Anciennement spécialisé dans le médico-social, le groupe gère en sus depuis 2009 deux centres thermaux et onze restaurants.

● Soit les étoiles des hôtels du groupe, 2e hôtelier de Suisse romande. Il est en outre impliqué dans le projet Aquatis à Lausanne.

● C'est, en milliers, le nombre de vins, tous cépages et contrées confondus, qui sont testés lors du Concours mondial de Bruxelles, plus grande compétition mondiale par la taille

● Pour organiser une telle manifestation, il faut compter environ 300 000 fr., selon le syndic. Mais Frédéric Borloz estime qu'avec les sponsors et les aides publiques elle ne «coûterait que quelques dizaines de milliers de francs pour la collectivité aiglonne».

Le plus grand

Le Concours mondial de Bruxelles est considéré comme le plus grand, par la taille. Outre son nombre important de dégustateurs, le championnat met en lice près de 9000 vins, de tous cépages; mais encore de toutes contrées: du Chili à l'Australie en passant par l'Afrique du Sud et bien sûr la grande Europe. Créé en 1994, le Concours mondial de Bruxelles a longtemps été organisé - logiquement - dans la capi-

talité belge avant de se délocaliser. Essentiellement pour l'heure en Europe: Portugal, Slovaquie, Espagne, France, Italie l'an passé et donc Bulgarie cette année.

Dans la deuxième ville de Bulgarie, la délégation chablaisienne retrouvera Daniel Du-

faux, directeur de Badoux Vins (Aigle). Le président des œnologues suisses, tout juste sorti du Mondial du merlot et assemblages de Sierre (le week-end dernier), rejoindra son «poste» à Plovidiv. Il fait en effet partie des 320 dégustateurs officiels (50 nationalités) de la prestigieuse compétition. «Au niveau qualitatif, on a affaire ici à un très beau concours, puisque seuls 30% des vins sont couronnés. C'est une excellente vitrine en termes de visibilité pour les producteurs. Et ça leur permet de s'établir. C'est aussi la possibilité donnée au consommateur de s'y retrouver dans la production mondiale des vins», résume l'expert.

Le dossier complet de la candidature chablaisienne doit être remis fin juin. La désignation de la ville hôte du Concours mondial de Bruxelles 2018 aura lieu en octobre.

Christophe Boillot



Syndic d'Aigle et conseiller national (PLR), Frédéric Borloz veut promouvoir les vins de toute la Suisse en organisant dans son fief le Concours mondial de Bruxelles. CHANTAL DERVEY

Le Tribunal fédéral rejette le recours de Dominique Giroud contre la RTS

La justice vaudoise pourra transmettre à la Radio Télévision Suisse la décision de classement de «l'affaire de Saint-Saphorin»

Le Tribunal fédéral (TF) a rejeté un recours de l'encaveur valaisain Dominique Giroud concernant l'ordonnance de classement qui l'avait innocenté dans l'affaire dite du «Saint-Saphorin». La RTS avait demandé à la justice vaudoise d'avoir accès aux raisons qui ont conduit à renoncer à un procès pour ce volet de l'affaire. Le 17 novembre 2014, le Minis-

ters public du canton de Vaud avait en effet estimé que l'enquête n'avait pas permis d'établir l'existence d'opération d'assemblage illicite. Il avait donc rendu une ordonnance de classement.

La RTS, en litige avec Dominique Giroud, avait alors demandé la communication de ce document. Une requête partiellement admise par le procureur général Eric Cottier. Mais l'avocat de l'homme d'affaires s'y est opposé. La Cour de droit administratif et public du canton de Vaud avait donné raison au procureur. Une décision contre laquelle Dominique Giroud a fait recours au TF.

Les juges de Mon-Repos rejettent aujourd'hui sa demande. Dominique Giroud devra verser une indemnité de 3000 francs à la RTS et s'acquitter de frais judiciaires (2000 francs). Le TF estime que, selon la Convention européenne des droits de l'homme, «quiconque a le droit de s'assurer que la justice est rendue correctement». Il est donc légitime de communiquer des décisions de classement. Le recourant n'a pas non plus pu démontrer en quoi exactement la communication de l'ordonnance de classement lui portait préjudice. Le document sera donc transmis à la RTS avec les noms anonymisés. **ATS**